

Assurances Moto



Le programme d'assurances moto de la Fédération Motocycliste du Québec.



J.A. Lemieux & fils Ltée.,
(1-877-MOTOFMQ)

Ce programme est conçu spécialement pour les motocyclistes.

Le programme qu'il offre :

Suppression de Franchise en cas de perte totale.
Responsabilité civile limitée de \$ 2 000 000.
(Très important si vous voyagez aux États-Unis.)

Location d'une moto à la suite d'un sinistre couvert (FAQ 20)

Vous avez suivi votre cours de Moto Pro FMQ?

Un rabais de 10%



pour l'année où le cours a été complété et 5% pour l'année suivante. À noter qu'une copie du certificat vous sera exigée.

Les primes sont très compétitives.